



SYNAPS@news

n°3 septembre 2023

Connectez-vous



cfecgcsynapsa.org

Suivez-nous



Contactez-nous

accueil@cfecgcsynapsa.org
01 85 34 90 59

Adhérez



Une branche professionnelle regroupe des entreprises d'un même secteur d'activité et relevant d'un accord ou d'une convention collective. Il s'y négocie sur le plan national entre représentants des syndicats et des employeurs tout ce qui concerne les salaires, le social, les conditions de travail...

Le fruit de ces négociations concourt aux avancées sociales dans les entreprises du périmètre de la branche.

Toutes les branches concernant les métiers de l'agriculture sont rassemblées au sein de la Fédération Agroalimentaire de la CFE-CGC.

La Fédé Agro a désigné des leaders de branche qui ont la responsabilité d'aider les négociateurs.

Ainsi, parmi la quinzaine de branches représentées dans le Synapsa, j'aurais le plaisir d'accompagner des branches correspondant aux industries et commerce de viande en gros, aux coopératives dites « 5 branches », aux coopératives viticoles et aux distilleries.



Jacques GABEN, Vice-président

ZOOM SUR LE SYNAPSA

Le service communication

« Le service communication est un maillon essentiel pour la CFE-CGC SYNAPSA.

Depuis la création de notre syndicat, l'équipe constituée de 10 membres, a travaillé sur divers travaux :

- **La diffusion de l'information.** Ainsi dès la fusion, nous avons décidé d'ouvrir le compte LinkedIn de la CFE-CGC SYNAPSA, de restructurer le site internet et de créer la Synaps@news.
- **L'aide aux sections** avec la création d'une boîte à outils pour le DS où nous pouvons retrouver le kit élection (profession de foi, affiches et tracts personnalisables), la charte graphique, le livret de présentation du syndicat et le livret du représentant syndical ...
- **Être au soutien** des sections et des commissions.

Afin de poursuivre les divers travaux accomplis et dans le but d'offrir toujours plus d'assistance, la CFE-CGC SYNAPSA a décidé de se professionnaliser en accueillant à la rentrée de septembre, **Esther VARELA**, dans le cadre d'un contrat d'apprentissage en alternance. Esther est en 5^{ème} année « Manager de la Communication Influence et Réputation majeure Stratégie de l'Événementiel ».



Le service communication de la CFE-CGC SYNAPSA est à votre écoute et disponibilité. Pour toute demande, n'hésitez pas à nous contacter via la messagerie dédiée.

Mickaël LOUESSARD Président de la commission communication

communication@cfecgcsynapsa.org

OUTILS PRATIQUES

Planning de formation du second semestre

Chaque salarié peut bénéficier de **12 jours/an** de congé de formation économique, sociale et environnementale (CFESS) ou syndicale, **18 jours** en tant qu'élu CSE, DS.

Ce congé est ouvert sans condition d'ancienneté et considéré comme du temps de travail par votre employeur.

Pour accéder à ces formations, vous devez au préalable **suivre la formation « ouverture au syndicalisme »**. Vous souhaitez plus d'informations, contactez-nous

Cliquez sur l'image pour accéder au planning de formation

Vidéo de présentation de la réforme



[Accéder au simulateur info retraite](#)

Année de naissance	Durée d'assurance (Trimestres)		Nbr de trim sup. demandés	Âge légal (hors départs anticipés)
	AVANT réforme	APRES réforme		
1960	167 T	167 T	0	62 ans
01/01-31/08 1961	168 T	168 T	0	62 ans
01/09-31/12 1961	168 T	169 T	1	62 ans et 3 mois
1962	168 T	169 T	1	62 ans et 6 mois
1963	168 T	170 T	2	62 ans et 9 mois
1964	169 T	171 T	2	63 ans
1965	169 T	172 T	3	63 ans et 3 mois
1966	169 T	172 T	3	63 ans et 6 mois
1967	170 T	172 T	2	63 ans et 9 mois
1968	170 T	172 T	2	64 ans
1969	170 T	172 T	2	64 ans
1970-1971-1972	171 T	172 T	1	64 ans
1973	172 T	172 T	0	64 ans

ELECTIONS ET TEMOIGNAGE

Questions à Vincent GRILLOT, GROUPAMA Paris Val de Loire

Groupama Paris Val de Loire : 1600 salariés répartis sur 11 sites dans 14 départements
Vincent, comment qualifies-tu les résultats des dernières élections qui se sont tenues le 16 mars dernier ?

Le résultat des élections est satisfaisant d'un point de vue purement mathématique. Nous sommes élus et le nombre de voix en notre faveur est très proche de celui obtenu aux dernières élections CSE. Pour autant, le faible taux de participation est préoccupant et symptomatique du peu d'intérêt porté par les salariés aux élections des administrateurs salariés. Il va falloir travailler sérieusement pour redonner du sens à ce poste et prouver aux salariés que nous avons un vrai rôle à jouer au sein des conseils d'administration.



Qu'est-ce que ces résultats ont apportés à ta section ?

Nous récupérons le siège d'administrateur salarié cadre après deux années où nous ne l'avions plus. La section a été soudée et a joué son rôle pour faire élire nos candidats. D'autre part, les élections sont toujours un moment privilégié pour échanger avec les salariés et engager des démarches de nouvelles adhésions.

Qu'elle a été ta plus belle réussite en tant que Délégué Syndical Central ?

En tant que DSC, il est difficile de mettre en avant une réussite plus qu'une autre, mais je dirai que toute proposition faite en négociation qui est acceptée par la direction est un succès. Mais ce qu'il l'est encore plus c'est quand les autres OS soutiennent nos propositions.

POINT BRANCHES

SAFER



Avec **un millier de salariés** répartis sur tout le territoire, les **SAFER** (Société d'aménagement foncier et d'établissement rural) interviennent sur l'ensemble du marché foncier rural.

La branche professionnelle des Safer est donc visée par la réduction du nombre de branches professionnelles voulue par le Gouvernement. Il a donc été décidé en CPPNI un scénario qui a débuté en décembre 2022 par la dénonciation par les employeurs de la Convention Collective Nationale des Safer et un rattachement en juin 2024 à la convention collective SYNTEC, qui, sur beaucoup de points, est moins avantageuse.

Afin de maintenir les droits actuels des salariés, les représentants de la CFE-CGC SYNAPSA (**Lionel MERCIER** et **Laurent MAIGNOL**) participent activement à la négociation d'un accord de Groupe qui permettra de reprendre ou d'améliorer les modalités de la convention dénoncée sur les sujets majeurs. A l'issue des négociations, nous vous tiendrons informés !



Bonne Rentrée Syndicale !

